



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1667

Approbation de contrats de cession de droits d'exploitation dans le cadre de l'exposition
"Guignol 14-18" - Musées Gadagne

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 DECEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAIN (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2015/1667 - APPROBATION DE CONTRATS DE CESSION DE DROITS D'EXPLOITATION DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "GUIGNOL 14-18" - MUSEES GADAGNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les musées Gadagne présentent, du 13 novembre 2015 au 28 février 2016, une exposition intitulée « Guignol 14-18, Mobiliser, survivre ».

Cette exposition a pour thème Guignol dans la Grande Guerre, envisagé à la fois comme figure emblématique et comme marionnette jouée durant le conflit. Elle présente une sélection d'objets de collections variées : marionnettes, affiches, cartes postales, photographies et films d'époque, accessoires, objets ou équipement de soldat ou de marionnettiste... accompagnés d'objets didactiques comme des chronologies, cartes et schémas illustrés. Une publication d'un catalogue accompagne cette manifestation.

La réalisation du parcours scénographique de l'exposition nécessite le rassemblement de nombreuses iconographies ou de films.

La réalisation du catalogue de l'exposition nécessite le rassemblement d'iconographies ou la rédaction de textes par des contributeurs (universitaires...).

Le contrat type de cession de droits, joint au rapport, formalise les conditions dans lesquelles les titulaires cèdent à la Ville de Lyon / Musées Gadagne, à titre payant, les droits de propriété intellectuelle de nature patrimoniale sur les iconographies, films ou textes nécessaires à la réalisation de l'exposition et de son catalogue.

Les titulaires des droits sont les suivants :

Textes

- Didier Plassard : 150 € ;
- Hélène Beauchamp : 350 € ;
- Bruno Fouillet : 850 € ;
- Guillaume Doizy : 350 € ;
- Emmanuelle Cronier : 150 € ;
- Jean-Paul Tabey : 150 €.

Iconographies

- Bibliothèque nationale de France : 254 € ;
- Bibliothèque de documentation internationale contemporaine : 370 € ;
- Caricadoc DOIZY Guillaume : 130 € ;
- Parisienne de photographie : 75 € ;
- le musée de l'image-Ville d'Epinal : 60 € ;

- ECPAD : 950 € ;
- Mucem : 300 € ;
- INTEMPOREL : 144 €.

Films

- Studio Canal Plus : 1 320 € ;
- Gaumont Pathé : 666 € ;
- ECPAD : 620 €.

Le montant total de ces cessions de droit est de 6 889 € TTC.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle et notamment les articles L.122-2 et L122-3 ;

Vu ledit contrat ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Le contrat type de cession de droits d'exploitation des iconographies/textes/films susvisés, établi entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et les titulaires des droits, dans le cadre de l'exposition « Guignol 14-18, Mobiliser, survivre », organisée par les Musées Gadagne – Musée d'histoire de Lyon, du 13 novembre 2015 au 28 février 2016, est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3. La dépense sera prélevée sur le budget 2015 des musées Gadagne, programme EXPOGD, opération GUIGNO14, nature 651, ligne de crédit 77470.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN